



Communication  
orale et écrite en  
français LE  
**Diplôme Universitaire  
en Langues Etrangères  
Appliquées**



UNIVERSIDAD  
**NEBRIJA**

## GUIDE PEDAGOGIQUE

**Matière:** Communication orale et écrite en français LE

**Diplôme:** Diplôme Universitaire en Langues Etrangères Appliquées

**Caractère:** Obligatoire

**Langue:** Français

**Mode d'enseignement :** Présentiel

**Crédits:** 6

**Année:** 3ème

**Semestre:** 5

**Professeurs/Equipe pédagogique :**

### 1. COMPÉTENCES ET RESULTATS DE L'APPRENTISSAGE

#### 1.1. Compétences

**CB1** Posséder et comprendre des connaissances dans un domaine d'étude qui commence à partir de la base de l'enseignement secondaire général, et se trouve généralement à un niveau qui, bien qu'il soit soutenu par des manuels avancés, comprend également certains aspects qui impliquent des connaissances de premier plan de votre domaine d'études.

**CB2** Appliquer leurs connaissances à leur travail ou à leur vocation de manière professionnelle et posséder les compétences habituellement démontrées par l'élaboration et la défense d'arguments et la résolution de problèmes dans leur domaine d'études.

**CB3** Rassembler interpréter les données pertinentes (généralement dans leur zone d'étude) pour émettre des jugements qui incluent une réflexion sur des questions sociales, scientifiques ou éthiques pertinentes.

**CB4** Transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à des publics spécialisés et non spécialisés.

**CB5** Développer les compétences d'apprentissage nécessaires pour entreprendre d'autres études avec un degré élevé d'autonomie.

**CG3** Développer des stratégies d'argumentation et d'exposition orales et écrites dans le domaine d'étude des langues modernes appliquées.

**CG5** Comprendre, évaluer et analyser des messages dans différents médias dans les langues étudiées, dans des contextes socioculturels différents.

**CG6** Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la connaissance pour l'organisation, la planification et le développement des activités académiques et professionnelles dans le secteur des langues vivantes appliquées.

**CG7** Reconnaître, documenter, valoriser et étudier en profondeur la diversité linguistique, littéraire et culturelle dans le contexte actuel, en tenant compte de ses origines et des perspectives d'avenir.

**CG8** Développer la capacité de médiation linguistique afin d'atteindre la compréhension, l'acceptation de la diversité et sa valorisation dans la communication interculturelle.

**CG9** Utiliser des outils permettant de rechercher des ressources documentaires pour l'étude des langues vivantes étrangères et manipuler les sources de leurs littératures respectives.

**CE1** Développer les compétences nécessaires pour communiquer de manière autonome et efficace dans deux langues étrangères vivantes, et de manière instrumentale dans une troisième.

**CE2** Connaître la description théorique et pratique des langues choisies et de leurs littératures, pour l'appliquer au domaine professionnel et académique avec des degrés divers de maîtrise instrumentale.

**CE5** Connaître les règles pragmatiques des langues étudiées afin d'interpréter les messages oraux et écrits de manière appropriée, en évitant les malentendus linguistiques et interculturels.

**CE10** Reconnaître les variétés temporelles, spatiales, sociales et situationnelles des langues étudiées, afin d'interpréter des textes de différents types et de s'y adapter dans les échanges communicatifs.

**CE13** Connaître la situation géopolitique et sociale actuelle des pays des langues étudiées selon une perspective historique.

## 1.2. Résultats de l'apprentissage

A la fin de cette matière, l'étudiant doit :

- Connaître la grammaire, le lexique et la phonétique de la langue B aux différents niveaux.
- Connaître les aspects sémantiques, sociolinguistiques et culturels de la communication dans la langue B.
- Connaître les principales manifestations culturelles de la langue B.
- Connaître les principales manifestations de la littérature de la langue B.
- Avoir la capacité de communiquer avec autonomie et efficacité et de présenter clairement, oralement et par écrit, dans la langue B, à différents niveaux.
- Appliquer des stratégies de communication orale et écrite dans la langue B.
- Posséder la capacité de communiquer dans un environnement universitaire et professionnel en langue B.

## 2. CONTENUS

### 2.1. Conditions préalables

Ne pas être locuteur natif de la langue B à étudier.

### 2.2. Description du contenu

Dans la matière de Communication orale et écrite en français LE, les connaissances, ressources et compétences nécessaires à l'utilisation correcte de la langue française/espagnole sont approfondies. Avec une approche totalement communicative, nous travaillons sur les bases théoriques de la communication, les propriétés, les types et les constructions du discours écrit et oral, ainsi que les aspects sémantiques et pragmatiques et la norme linguistique, dans le but de développer une communication efficace, en encourageant l'acquisition de stratégies et de savoir-faire qui favorisent le développement de la compétence discursive/textuelle de l'étudiant.

### 2.3. Activités de formation

ACTIVITÉS DE FORMATION	HEURES	POURCENTAGE DE PRESENTIALITÉ
A1. Cours théoriques et pratiques	45	100%
A3. Tutorat individuel et/ou de groupe	15	60%
A4. Travail individuel ou en groupe	47	20%
A6. Étude individuelle et travail autonome	40	0%

A8. Activités d'évaluation et évaluation finale	3	100%
<b>TOTAL HOURS NUMBER</b>	<b>150</b>	

## 2.4. Méthodologies d'enseignement

Code	Méthodologies pédagogiques	Description
MD1	Méthode explicative/ Classe magistrale	Exposé par l'enseignant du contenu de chaque thème à travers des explications et des présentations, complétées d'indications sur les sources d'information et la bibliographie. La participation active de l'étudiant est favorisée par des activités de débat, des discussions de cas, des questions et des présentations. L'étudiant disposera au préalable de matériel didactique, qui comprendra des objectifs, des scripts, un calendrier et des ressources.
MD2	Résolution d'exercices et de problèmes	Approche de situations et d'exercices pratiques que l'étudiant doit résoudre
MD4	Réalisation de travaux	Préparation de rapports et de documents dans lesquels l'étudiant doit effectuer des tâches de recherche bibliographique, de collecte d'informations, d'analyse de documents, d'analyse de cas, de rédaction et d'explication de conclusions.

## 3. SYSTÈMES D'ÉVALUATION

### 3.1. Système de notation

Le système de notation (D.R. 1125/2003, du 5 septembre) sera le suivant :

- 0 - 4,9 Insuffisant (SS)
- 5,0 - 6,9 Passable (AP)
- 7,0 - 8,9 Bien (NT)
- 9,0 - 10 Très bien (SB)

La mention "avec félicitations" peut être obtenue sur proposition du professeur de la matière après l'achèvement d'un travail dirigé. Le professeur doit rédiger un rapport évaluant les contributions du travail.

### 3.2. Critères d'évaluation

Examen Ordinaire

Système d'évaluation	Pondération minimale	Pondération maximale
SE1 Présence et participation	10%	25%
SE2 Présentation de travaux et de projets (pratiques individuelles et travail en groupe).	25%	30%
SE3 Test d'évaluation partiel	15%	25%

SE4 Test d'évaluation final	35%	50%
-----------------------------	-----	-----

#### Examen Extraordinaire

Système d'évaluation	Pondération minimale	Pondération maximale
SE2 Présentation de travaux et de projets (pratiques individuelles et travail en groupe).	40%	40%
SE4 Test d'évaluation finale	60%	60%

### 3.3. Notes

#### Note minimale

Afin de faire une moyenne avec les pondérations précédentes, il est nécessaire d'obtenir au moins une note de 5 au test final.

#### Présence

L'étudiant qui, sans justification, n'assiste pas à plus de 25% des cours en présentiel peut être privé du droit de passer l'examen à session ordinaire.

#### Normes d'écriture

Une attention particulière sera accordée dans les travaux, les pratiques et les projets écrits, ainsi que dans les examens, à la fois à la présentation et au contenu, en prenant soin des aspects grammaticaux et orthographiques. Le non-respect des minima acceptables pourra entraîner le décompte de points dudit travail.

### 3.4. Avertissement de plagiat

L'Université Antonio de Nebrija ne tolérera en aucun cas le plagiat ou la copie. Sera considéré comme plagiat la reproduction de paragraphes de textes autres que ceux de l'étudiant (Internet, livres, articles, travaux de pairs...), lorsque la source originale dont ils sont issus n'est pas citée. L'utilisation des citations ne peut pas être indiscriminée. Le plagiat est un crime.

Si ce type de pratique est détecté, il sera considéré comme une Faute Grave et la sanction prévue dans le Règlement Élève pourra être appliquée.

## 4. BIBLIOGRAPHIE

#### Bibliographie basique

#### Bibliographie recommandée

## 5. CONTACTE DES PROFESSEURS

Vous pouvez consulter l'e-mail des professeurs et le profil académique et professionnel de l'équipe enseignante, à ...